

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
Secteur de l'emploi

**Emploi des jeunes :
d'un défi national à un objectif de
développement mondial**

**Document de base présenté par le BIT à la Conférence des
ministres du Travail et de l'Emploi du G8**

Londres, 10-11 mars 2005



BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL GENEVE

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Ampleur et caractéristiques du défi	1
2.1	Place des jeunes dans la population active	1
2.2	Absence de possibilités d'emploi	3
2.3	Manque de travail décent	5
3.	Partager les gains de l'emploi des jeunes	7
3.1	Avantages économiques	8
3.2	Avantages sociaux et individuels	9
4.	Atteindre l'objectif de l'emploi décent pour les jeunes	11
4.1	Mesures à l'échelon national	11
4.2	Mesures internationales et rôle du BIT	14
5.	Conclusions	16

1. Introduction

Depuis quelques années, il apparaît de plus en plus politiquement urgent de relever le défi de l'emploi des jeunes, comme condition préalable à l'éradication de la pauvreté, au développement et à la paix durable. Ce défi, généralisé et complexe, ne consiste pas seulement à créer davantage d'emplois. L'accès à un travail productif qui assure un revenu convenable est le moyen le plus sûr d'accroître la contribution des jeunes à la prospérité future de leur pays et leur société.

Dans les économies développées, et en particulier dans les pays du G8, c'est surtout l'entrée sur le marché du travail qui représente la clef de ce défi. Le paradoxe veut que dans ces pays, où la population vieillit et le taux de dépendance augmente, les jeunes éprouvent tant de difficultés à trouver un emploi décent et à le conserver. Dans les pays en développement, le chômage frappe les jeunes de façon disproportionnée. La situation est la pire en Afrique et au Moyen-Orient, où les jeunes représentent une nette majorité démographique. Ces régions subissent de surcroît la charge d'importants effectifs de jeunes travailleurs sous-employés et, essentiellement, dans l'économie informelle. Quelles sont les tendances actuelles et les perspectives futures ? Pourquoi les pays du monde entier devraient-ils investir dans la jeunesse ? Comment le défi de l'emploi des jeunes peut-il être effectivement relevé à l'échelon national ? Quel est le rôle de la communauté internationale ? Telles sont les principales questions qu'aborde le présent document. S'attachant particulièrement à l'Afrique et au Moyen-Orient, il cherche à faire valoir le vaste potentiel que représentent les jeunes pour les économies et les sociétés, ainsi qu'à examiner certaines politiques-clé aux fins de maximiser ce potentiel par un accès à des emplois productifs et décents.

2. Ampleur et caractéristiques du défi

2.1 Place des jeunes dans la population active

Tendances actuelles de la population

- Le monde compte aujourd'hui plus d'un milliard de jeunes entre 15 et 24 ans, soit 18 pour cent de la population mondiale, ou près de la moitié si on y ajoute les enfants¹.
- Quatre-vingt-cinq (85) pour cent des jeunes vivent dans les pays en développement².
- Selon les données de l'an 2000, un quart environ de la population de jeunes, soit 238 millions, vivaient dans la misère (dans des foyers gagnant moins d'un dollar par jour)³. Si l'on applique comme seuil de pauvreté le taux plus élevé de 2 dollars par jour, ce sont 462 millions de jeunes qui vivent dans la pauvreté.
- La figure 1 montre la répartition des revenus dans le monde selon le classement de la Banque mondiale. Les pays dont les revenus sont respectivement bas et de bas à moyens, qui comptent ensemble 80 pour cent de la population mondiale

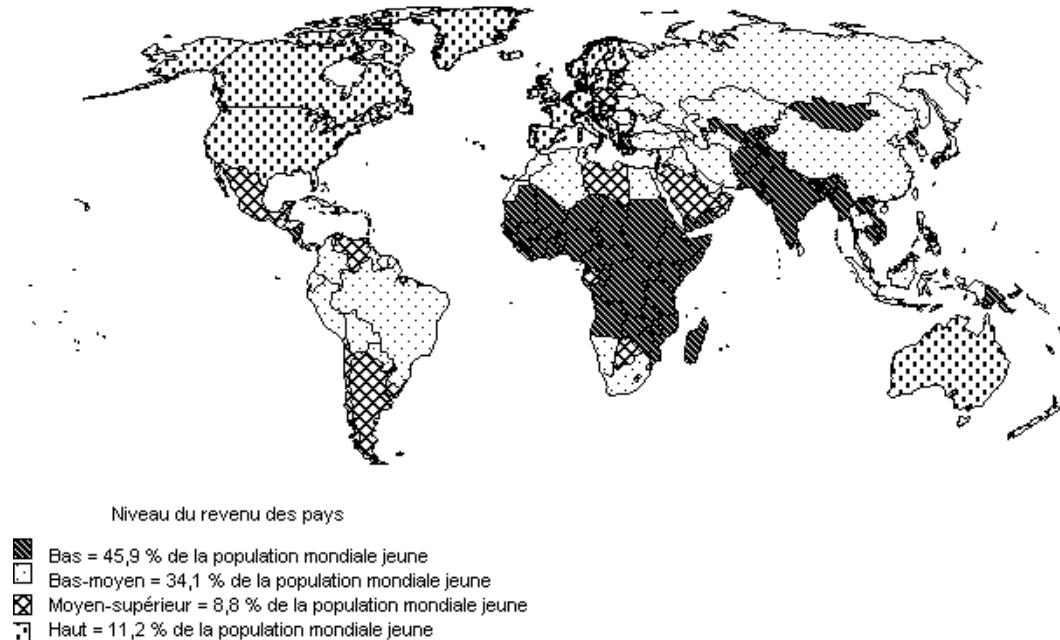
¹ Les données sur la population proviennent des Nations Unies: *World Population Prospects : The 2002 Revision*, vol. 1: Tableaux globaux (tableaux, courbes démographiques) (New York, 2003).

² *Ibid.*

³ Nations Unies: *World Youth Report 2003* (New York, 2004), p. 91.

jeune, se concentrent particulièrement dans les régions de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud.

Figure 1. La moitié de la population mondiale jeune vit dans les pays à bas revenu



Source: Nations Unies : *World Youth Report 2003* (New York, 2004), Tableau 3.1. Les groupements de pays par revenu, selon le classement de la Banque mondiale, sont disponibles sur le site Web : <http://www.worldbank.org/data/countryclass/classgroups.htm>.

Tendances actuelles du marché du travail

- En 2003, 614 millions de jeunes, représentant près de 55 pour cent de leur population totale, avaient un travail ou en cherchaient un⁴.
- Les taux d'activité des jeunes ont dans l'ensemble du monde baissé de près de quatre points de pourcentage entre 1993 et 2003 ; cela tient tant à une augmentation du nombre de jeunes scolarisés, à un allongement des études qu'à des abandons dans la population active, faute d'espérer trouver du travail. La seule région où la proportion des jeunes actifs a légèrement augmenté est l'Afrique subsaharienne où le taux est passé de 64,4 pour cent en 1993 à 65,4 pour cent en 2003.
- Les régions où les taux de fécondité restent élevés (au-dessus du seuil de remplacement) – à savoir Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne – sont les régions mêmes où la population des moins de 15 ans et l'augmentation prévue du nombre de jeunes entrant dans la vie active durant les 15 prochaines années sont les plus élevées. (Le tableau 1 indique l'évolution prévue de la population active jeune aux échelons régional et mondial.)

⁴ Les données sur le marché du travail proviennent, sauf indications contraires, toutes du BIT: *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève, 2004), disponibles sur le site Web: <http://www.ilo.org/trends>.

- En 2015, quelque 660 millions de jeunes travailleront ou chercheront un travail, soit une augmentation de 7,5 pour cent par rapport au nombre de jeunes dans la population active en 2003 (614 millions).
- Le reste de la population active jeune continue de se déplacer des régions industrialisées vers les régions moins développées ; le Tableau 1 indique une baisse prévisible de la population active jeune dans les pays industrialisés de 7,2 millions (dont une diminution de 600 000 dans les pays du G8) entre 2003 et 2015, alors qu'on s'attend à une augmentation de 51 millions de jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi dans les deux régions comprenant la majorité des pays à bas revenu, selon le classement de la Banque mondiale (Asie du Sud et Afrique subsaharienne).

Tableau 1. Répartition par région de la population active jeune, 1993, 2003 et 2015

	1993		2003		2015		Evolution de la population active jeune 2003-15 (millions)
	Population active jeune (millions)	Part de la population active jeune mondiale (%)	Population active jeune (millions)	Part de la population active jeune mondiale (%)	Population active jeune (millions)	Part de la population active jeune mondiale (%)	
Pays industrialisés (y.c. économies en transition)	97,4	16,4	91,4	14,9	84,2	12,8	-7,2
<i>dont pays du G8</i>	59,3	10,0	54,9	8,9	54,3	8,2	-0,6
Asie de l'Est	192,9	32,4	161,8	26,3	155,9	23,6	-5,9
Asie du Sud-Est	55,7	9,4	61,0	9,9	63,7	9,7	2,7
Asie du Sud	108,3	18,2	122,3	19,9	144,3	21,9	21,9
Amérique latine et Caraïbes	52,8	8,9	57,0	9,3	58,8	8,9	1,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23,2	3,9	32,0	5,2	35,3	5,3	3,3
Afrique subsaharienne	64,3	10,8	88,7	14,4	117,5	17,8	28,8
Total population active jeune	594,7	100	614,3	100	659,7	100	45,4

Source : BIT : *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève, 2004). Les estimations concernant le G8 sont calculées à partir de données du BIT : *Key Indicators of the Labour Market*, 3^e édition (Genève, 2003), CD-ROM.

Il s'agit de savoir, par conséquent, s'il y aura suffisamment d'emplois pour accueillir les jeunes entrant dans la vie active. Il apparaît manifestement que les régions où les proportions de jeunes dans la population active et l'augmentation attendue de la population active jeune sont les plus élevées – Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afrique subsaharienne (de nouveau) – sont aussi celles où les taux de chômage des jeunes ont atteint un seuil critique (voir Tableau 2). Dans ces régions, où ces taux sont déjà élevés, la lente évolution en matière de fécondité et les augmentations prévues de la population active jeune sont de mauvais augure pour les perspectives de travail des jeunes – sauf si la croissance économique est relancée dans la région et si la situation de l'emploi y est améliorée.

2.2 Absence de possibilités d'emploi

Chômage

Les taux de chômage sont toujours considérés comme l'indicateur le plus patent du défi de l'emploi des jeunes : c'est pourquoi ils ont été retenus pour suivre l'objectif

de développement pour le Millénaire des Nations Unies qui consiste à « créer des emplois décents et productifs pour les jeunes »⁵.

- Quatre-vingt-huit (88) millions de jeunes étaient au chômage en 2003, soit 47 pour cent des 186 millions de chômeurs dans le monde. Le chômage des jeunes augmente régulièrement depuis 1993, où son taux s'élevait à 11,7 pour cent. En 2003, ce taux a atteint son record historique de 14,4 pour cent.
- En 2003, les taux de chômage des jeunes étaient les plus élevés dans les régions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (25,6 pour cent) et de l'Afrique subsaharienne (21 pour cent) ; les plus bas, en Asie de l'Est (7 pour cent) et dans les pays industrialisés (13,4 pour cent). Le taux global de chômage des jeunes, dans les pays du G8 la même année, s'élevait à 15,1 pour cent, en augmentation de 3,4 pour cent par rapport à 1993.
- A l'échelle mondiale, en 2003, les jeunes risquaient 3,5 fois plus que les adultes d'être au chômage.
- Le peu d'emplois exigeant une formation supérieure fait qu'une part disproportionnée de jeunes chômeurs sont très instruits et issus de foyers à hauts revenus⁶. Le manque d'emploi pour des jeunes ayant achevé une formation supérieure dans les pays en développement est l'un des principaux facteurs expliquant la migration de la main-d'œuvre qualifiée.

Tableau 2. Taux de chômage des jeunes et ratio entre le chômage des jeunes et le chômage des adultes, 1993 et 2003

	Taux de chômage des jeunes (%)		Evolution du taux de chômage des jeunes (%)	Ratio chômage des jeunes/chômage des adultes		Evolution du ratio chômage des jeunes/chômage des adultes (%)
	1993	2003		1993	2003	
MONDE	11,7	14,4	23,1	3,1	3,5	12,9
Pays industrialisés	15,4	13,4	-13,0	2,3	2,3	0,0
<i>dont pays du G8</i>	14,6	15,1	3,4	2,3	2,3	0,0
Économies en transition	14,9	18,6	24,8	2,9	2,4	-17,2
Asie de l'Est	4,8	7,0	45,8	3,1	2,9	-6,5
Asie du Sud-Est	8,8	16,4	86,4	3,9	4,8	23,1
Asie du Sud	12,8	13,9	8,6	5,9	5,9	0,0
Amérique latine et Caraïbes	12,4	16,6	33,9	2,8	3,1	10,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	25,7	25,6	-0,4	3,4	3,3	-2,9
Afrique subsaharienne	21,9	21,0	-4,1	3,6	3,5	-2,8

Source: BIT : *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève, 2004).

Découragement

Le concept n'est pas précis et sa définition varie d'un pays à l'autre, mais l'expression « travailleurs découragés » s'entend en général de ceux qui souhaitent un emploi et sont disponibles, mais qui ont abandonné les recherches, estimant qu'il n'existe pas de travail pour eux⁷. Ces travailleurs sont exclus des statistiques officielles du chômage (selon la définition type), du fait qu'ils ne remplissent pas les

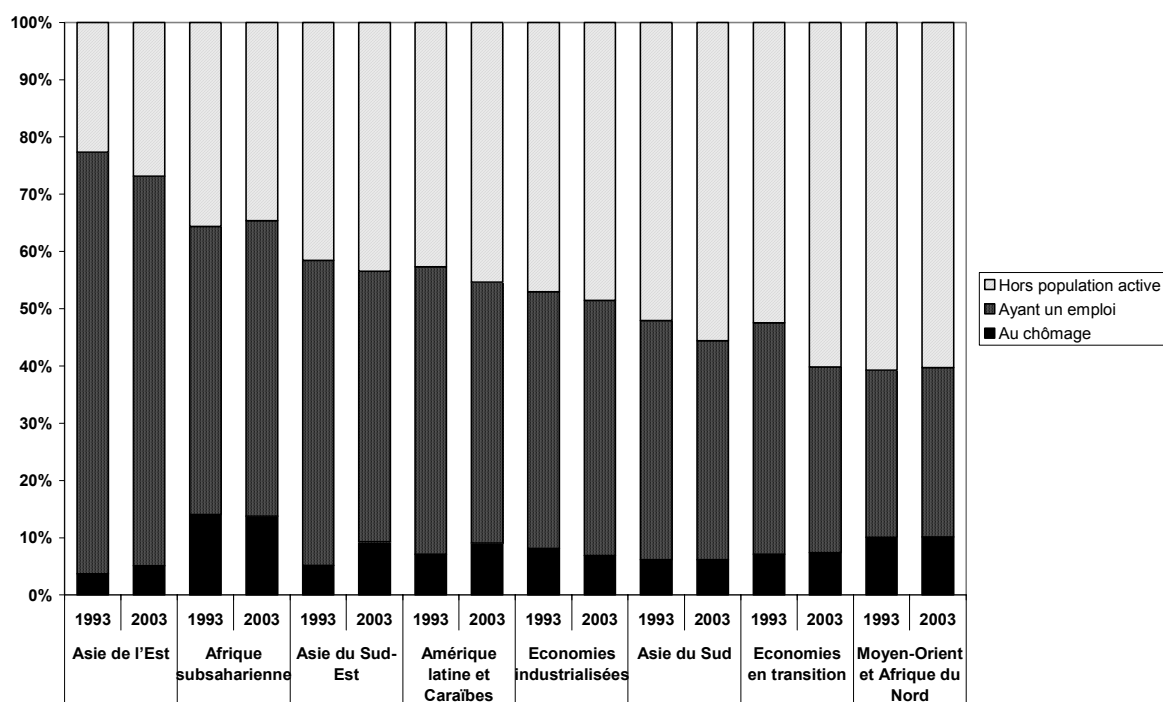
⁵ Les statistiques sur les objectifs de développement pour le Millénaire peuvent être consultées au site Web: http://millenniumindicators.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp.

⁶ BIT: *Improving prospects for young women and men in the world of work. A Guide to Youth Employment* (Genève, 2004).

⁷ BIT: *Surveys of Economically Active Population, Employment, Unemployment and Underemployment: An ILO Manual on Concepts and Methods* (Genève, 1990), p. 107.

critères de demandeurs d'emploi ; ils sont classés « hors population active », autrement dit dans les effectifs qui ne sont ni salariés ni chômeurs. D'aucuns préconisent d'inclure les travailleurs découragés dans une définition assouplie du chômage au motif notamment qu'ils représentent des ressources inutilisées et que des données à leur sujet sont nécessaires pour se rendre compte de la situation du marché du travail de façon exhaustive. Selon l'OCDE, inclure les travailleurs découragés (et les travailleurs involontairement à temps partiel) augmenterait de 2 à 9 points de pourcentage le taux type de chômage dans la plupart des pays⁸. Dans nombre de pays, ces travailleurs se trouvent parmi les groupes faisant l'objet d'une préoccupation sociale particulière, tels que les jeunes et les femmes. Malgré le peu de statistiques disponibles pour attester globalement l'incidence croissante du découragement chez les jeunes, on peut considérer que la part croissante de jeunes n'appartenant pas à la population active, dans la plupart des régions, comme le révèle la Figure 2, est en partie au moins due aux jeunes qui cessent de chercher un emploi, estimant qu'aucun travail n'existe pour eux.

Figure 2. Répartition des jeunes selon le statut au regard de l'emploi, 1993 et 2003



Source: BIT : *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève, 2004).

2.3 Manque de travail décent

Les perspectives d'emploi pour les jeunes dépendent grandement de l'endroit où ils sont nés. Les politiques destinées à relever le défi de l'emploi des jeunes dans les pays industrialisés – faciliter le passage de l'école à la vie active, adapter l'instruction et les qualifications à la demande du marché, adopter une politique salariale, etc. – visent à perfectionner les institutions bien établies du marché du travail et se fondent sur l'hypothèse que les économies continueront de croître, qu'il y aura suffisamment de postes vacants et que les jeunes arrivant sur le marché du travail seront

⁸ OCDE: *Perspectives de l'emploi, 1996*, Chapitre 2 – Renforcer les incitations au travail (Paris, 1996).

(finalement) absorbés (malgré des difficultés et certaines insuffisances temporaires du marché du travail qui peuvent se traduire, entre autres, par un gaspillage de ressources, une moindre productivité).

Ces postulats ne sont pas valables dans nombre de pays en développement – la création systématique d’emplois n’est dans le meilleur des cas prévue qu’à un rythme insuffisant pour absorber l’augmentation de la population active jeune. Le problème qui s’y pose concerne manifestement davantage la demande que l’offre. Les politiques visant à améliorer la qualité de l’éducation et à créer une réserve d’emplois pour des jeunes très instruits et très qualifiés sont inutiles quand le vrai problème réside dans un manque d’emplois auxquels les jeunes peuvent postuler. Que peuvent choisir les jeunes d’autre que la migration, l’oisiveté (luxé accessible aux seuls jeunes que le revenu familial peut entretenir), ou une activité dans l’économie informelle ? Bien qu’on ne puisse strictement attribuer les problèmes concernant l’emploi des jeunes à une région ou une classe de revenus particulière, l’Encadré 1 cherche à indiquer certains au moins des différents problèmes selon qu’ils concernent les pays industrialisés ou les pays en développement.

Encadré 1. Les défis de l’emploi des jeunes dans les pays du G8 et les pays en développement

Défis propres aux pays du G8
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Incidence croissante d’emplois temporaires.</i> Selon l’OCDE, en 1996, la moitié des emplois occupés par des jeunes récemment sortis de l’école dans les pays membres étaient des contrats temporaires, alors que 30 pour cent travaillaient à temps partiel⁹. Environ un tiers de ces jeunes occupant un emploi temporaire ont déclaré n’avoir pas trouvé d’emploi permanent.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Moindre sécurité de l’emploi et taux de rotation élevés.</i> La question de savoir si un taux de rotation élevé est coûteux ou avantageux pour l’ensemble de la société, en particulier pour les jeunes qui étudient le marché avant de se fixer dans un emploi de leur choix, est controversée. Cependant, le fait que les jeunes restent de moins en moins longtemps dans leur premier emploi pourrait être le signe d’un manque d’harmonisation entre l’offre et la demande. Renforcer les capacités de formation professionnelle dans les établissements scolaires pourrait contribuer à y remédier.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Éducation et emploi.</i> La stratégie qui consiste à éviter le marché du travail en restant plus longtemps à l’école ou en réintégrant le système éducatif peut favoriser un niveau d’instruction le plus élevé qui soit, mais elle ne vaudra que s’il existe suffisamment de possibilités d’emplois pour les jeunes diplômés, prêts à travailler.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Répartition sectorielle.</i> Les jeunes des deux sexes sont disproportionnellement représentés dans les secteurs de l’hôtellerie et la restauration, du commerce de gros et de détail, des réparations, alors qu’une grande part des jeunes hommes sont dans la construction et des jeunes femmes dans les services¹⁰. Ce qui arrive aux jeunes sur le marché du travail dépend donc fortement de l’évolution dans un certain nombre de secteurs.
Défis propres aux pays en développement à bas revenu
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sous-emploi et pauvreté.</i> Dans les pays en développement, quelque 130 millions de jeunes travailleurs pauvres (25 pour cent d’un total de 550 millions) peuvent être considérés comme sous-employés s’engageant dans des activités à faible productivité pour lesquelles ils touchent moins de 1 dollar par jour.¹¹
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Économie informelle.</i> Avec la faible demande de main-d’œuvre, les jeunes travailleurs se livrent toujours plus à des activités de l’économie informelle. Les statistiques sont rares. Toutefois, celles qui existent confirment qu’environ deux tiers des nouveaux emplois créés relèvent de l’économie informelle en Asie du Sud-Est. La proportion passe à 90 pour cent en Afrique. La plupart des jeunes qui travaillent dans l’économie informelle n’ont ni revenu, ni protection sociale, ni sécurité suffisants et ne sont pas représentés.

⁹ OCDE: *Perspectives de l’emploi, 1998*, Chapitre 3: Débuter, s’insérer: le passage de l’école à la vie active (Paris, 1998).

¹⁰ OCDE: *Perspectives de l’emploi, 1996*, Chapitre 4: L’apprentissage du travail: les jeunes et le marché du travail dans les années 80 et 90 (Paris, 1996).

¹¹ BIT : *Tendances mondiales de l’emploi des jeunes*, op. cit.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>VIH/SIDA.</i> ONUSIDA estime que l'infection par le VIH chez les jeunes représente une bonne moitié des 11 000 nouvelles infections quotidiennes. Au total, quelque 10 millions de jeunes, dont beaucoup de femmes, vivaient avec le VIH/SIDA à la fin de 2003¹². Les jeunes constituent une fraction importante des quelque 26 millions de travailleurs séropositifs dans le monde¹³.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Discrimination entre hommes et femmes.</i> Le nombre de femmes salariées est inférieur, en proportion de leur effectif, à celui des jeunes travailleurs. Les jeunes femmes subissent une discrimination encore plus grande que les adultes sur le marché du travail, car elles sont censées se marier rapidement, quitter leur emploi ou devenir moins productives. Ainsi, au Nigeria, certaines jeunes diplômées doivent signer avec l'employeur un accord précisant qu'une fois engagées elles ne se marieront ni ne partiront en congé maternité durant un certain nombre d'années¹⁴.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Répartition sectorielle.</i> Le secteur agricole continue d'être le principal pourvoyeur d'emploi dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne¹⁵. Les jeunes des campagnes pauvres s'engageront dans des activités précaires et mal rémunérées du secteur agricole ou partiront dans les zones urbaines surpeuplées où ils essaieront de trouver un travail dans l'économie informelle.

3. Partager les gains de l'emploi des jeunes

La jeunesse est une période cruciale dans la vie de chacun : c'est le temps d'une énorme transformation physique, psychologique, économique et sociale. C'est alors que les aspects durables de la personnalité d'un individu s'affirment et peuvent déterminer la réussite ou l'échec au cours de son existence. C'est aussi à ce moment-là que les jeunes acquièrent leur indépendance économique et assument des responsabilités familiales, civiles et politiques.

Pour la plupart des jeunes, le passage à l'âge adulte coïncide avec l'entrée dans la vie active. Le chômage et le sous-emploi qui frappent prématurément les jeunes compromettent souvent leurs perspectives de travail et de vie personnelle comme adultes. Les enfants et les jeunes qui travaillent au lieu d'être scolarisés auront plus tard moins de possibilités de travail décent. Leurs stratégies de vie et de travail en seront déterminées, notamment quant aux décisions sur des questions telles que la fondation d'un foyer, l'éducation des enfants, les modes de consommation ou l'emploi.

Les modalités de ce passage influent en outre sur d'autres tournants de la vie. Les filles et les garçons qui suivent d'emblée une scolarité de qualité auront davantage de chances, une fois adultes, d'entrer avec facilité et succès sur le marché du travail, d'obtenir un bon emploi et de s'assurer un revenu; ils pourront également bénéficier d'une protection sociale adéquate quand ils seront âgés, moment où ils en ont le plus besoin¹⁶. Dans le monde actuel, ces transitions ne se font pas nécessairement une fois pour toutes. De plus en plus de gens passent par des phases successives de va-et-vient dans leur instruction et leur formation, leur vie professionnelle et leur vie personnelle (rôle reproducteur). Des politiques qui facilitent ces passages tout en créant

¹² ONUSIDA: *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004* (New York, 2004). Voir également Nations Unies: *World Youth Report 2003*, op. cit, pp. 334-369.

¹³ BIT: *HIV/AIDS and work: Global estimates, impact and response* (Genève, 2004).

¹⁴ UNOWA/BIT: "Report on ways to address youth unemployment in West Africa", projet non publié du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du BIT, 29 octobre 2004.

¹⁵ BIT: *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05: Emploi, productivité et réduction de la pauvreté* (Genève, à paraître), p. 132 de la version anglaise.

¹⁶ Voir BIT: *Pour bien démarrer dans la vie: un travail décent pour les jeunes*, document de base établi pour la Réunion tripartite sur l'emploi des jeunes : mesures à prendre, Genève, 13-15 octobre 2004 (Genève, 2004), Figure 4, p. 45.

aujourd'hui une base de solidarité entre générations et la prospérité des générations futures sont nécessaires.

S'établir solidement sur le marché du travail non seulement est essentiel pour réussir professionnellement, mais a également un effet multiplicateur sur toute l'existence des individus, de leur famille et sur leur pays. Investir dans l'emploi des jeunes, c'est préparer l'avenir de nos sociétés. Les bienfaits en découlant peuvent se mesurer en avantages économiques, sociaux et individuels.

3.1 Avantages économiques

Il est de plus en plus admis que l'accès des jeunes à un travail productif qui procure un revenu convenable au moment du passage à la vie active est primordial pour rompre l'engrenage de la pauvreté – instruction et formation inadéquates, emplois médiocres et pauvreté transmise d'une génération à l'autre. Sans intervention opportune dans les domaines de l'éducation, la santé et l'emploi, la pauvreté tend à s'intensifier avec l'âge dans le cycle infernal des désavantages cumulés. Selon les estimations du BIT, une réduction de moitié du taux de chômage des jeunes (c'est à dire de 14,4 pour cent en 2003 à 7,2 pour cent – un taux proche du taux de chômage des adultes) ajouterait de 2,2 à 3,5 trillions de dollars EU à l'économie mondiale. C'est en Afrique subsaharienne que les gains relatifs seraient les plus élevés avec une augmentation du PIB comprise entre 12 et 19 pour cent, suivie par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, avec une augmentation comprise entre 7 et 11 pour cent¹⁷.

Les économies peuvent être dynamisées quand les jeunes ont des emplois décents. Ils peuvent ainsi davantage dépenser comme consommateurs, investir comme épargnants et verser comme contribuables. Une population active productive, bien portante et motivée, constitue également un atout pour les entreprises qui bénéficient du dynamisme, de l'esprit novateur et créatif que les jeunes apportent au monde du travail. En corollaire, les efforts accomplis par les entreprises et les pays pour innover et offrir des avantages concurrentiels peuvent augmenter ou ouvrir les débouchés du marché et favoriser les investissements intérieurs et étrangers. Enfin, il peut s'ensuivre un partage plus équitable des richesses, tant par l'essor économique résultant de l'augmentation du pouvoir d'achat de la population active que de la redistribution des revenus par la fiscalité.

Ces prochaines années, l'intégration des jeunes Africains dans le travail décent et productif dépendra largement du taux de croissance économique, ainsi que de la densité d'emploi due à cette croissance. Bien qu'on s'attende à un déclin dans la proportion de jeunes, il est utopique d'espérer que l'économie structurée puisse créer dans le proche avenir suffisamment d'emplois pour accueillir tous les jeunes intégrant pour la première fois la population active. Parallèlement, l'aptitude de l'économie informelle à absorber les cohortes croissantes de jeunes et à leur permettre de gagner leur vie ne cessera de baisser. Concevoir des mécanismes pour favoriser une croissance soutenue par des stratégies à forte intensité de main d'oeuvre sera par conséquent un défi majeur.

L'absence de possibilités d'emploi dans les pays d'origine et l'espoir d'un avenir meilleur sont souvent de puissants mobiles qui poussent les jeunes à émigrer. D'après

¹⁷ BIT: *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, op. cit, Tableau 7, p. 22.

les estimations des Nations Unies, en 2002, les jeunes représentaient quelque 15 pour cent (26 millions) des 175 millions de migrants dans le monde¹⁸. L'afflux des jeunes migrants dans les pays industrialisés apporte un certain nombre d'avantages aux pays tant d'accueil que d'origine. Concernant les premiers, il est manifeste que les migrants n'ont qu'un léger effet sur les salaires des ressortissants et qu'ils paient en général davantage de taxes qu'ils n'en reçoivent en services correspondants. Inversement, il n'est guère prouvé que les migrations entraînent un déplacement de main d'œuvre ressortissante. Étant donné l'évolution démographique actuelle, les jeunes immigrants offrent en partie la solution aux problèmes d'emploi et de protection sociale soulevés par le vieillissement des populations dans les économies développées. Ils peuvent également contribuer au développement de leur pays d'origine. Leurs envois d'argent aident à subvenir aux dépenses familiales et aux investissements créateurs d'emplois. Quand ils retournent, ils apportent un capital humain, financier et social, contribuant ainsi au développement de leur pays d'origine¹⁹

Mais cette médaille a son revers. Les jeunes Africains constituent une large portion de « l'exode des cerveaux » d'une population active instruite et qualifiée qui émigre dans les pays industrialisés pour gagner sa vie. Cette migration vide les pays d'origine de leur capital humain. D'après des recherches, en cinq ans (1985-1990), quelque 60 000 spécialistes (titulaires d'un doctorat, conférenciers universitaires, ingénieurs) ont quitté l'Afrique pour trouver du travail ailleurs²⁰. A l'autre extrémité de l'échelle, un grand nombre d'Africains, en particulier des jeunes femmes, partent à l'étranger pour travailler – essentiellement comme employées de maison, aides-soignantes, ou dans le secteur du spectacle. Les risques d'être exploitées et maltraitées, notamment d'être victimes d'une traite, sont une préoccupation qui s'inscrit de plus en plus en tête des agendas nationaux et internationaux.

3.2 Avantages sociaux et individuels

Investir dans les jeunes et leur emploi apporte de nombreux avantages pour les sociétés et les jeunes eux-mêmes concernant entre autres la santé, l'engagement envers la démocratie, la sécurité et la stabilité politique. Parfois, ces avantages dépassent les frontières et se répandent dans d'autres pays et régions.

La santé est un important facteur déterminant le potentiel de production des jeunes et influe tant sur leur entrée que sur leur place dans le marché du travail. Ces dix dernières années, le VIH/SIDA est apparu comme une grande menace pour les jeunes. En 2003, 10 millions de jeunes vivaient avec le VIH/SIDA dans le monde, soit la moitié de tous les nouveaux cas. Deux tiers environ (ou 6,2 millions) vivaient en Afrique subsaharienne, dont 75 pour cent de femmes²¹. La maladie détruit le potentiel de production des jeunes et compromet leur probabilité d'obtenir des emplois décents. Il s'ensuit de moindres qualifications professionnelles, une réduction du capital humain et un appauvrissement, de même qu'un risque d'exclusion sociale et de

¹⁸ Nations Unies: *World Youth Report 2005 – Rapport du Secrétaire général* (A/60/61), novembre 2004, p. 24.

¹⁹ BIT: *Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée*, Rapport VI, Conférence internationale du Travail, 92e session, 2004 (Genève, 2004).

²⁰ P. Wickramasekara: *Policy responses to skilled migration: retention, return and circulation* (Genève, BIT, 2003), p. 5.

²¹ ONUSIDA: *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004*, op. cit., pp. 93-98.

transmission de la maladie²². La pandémie modifie également la structure même des populations et façonne de nouvelles relations de dépendance entre générations, ne serait-ce qu'en renversant la tendance de décennies de gain en espérance de vie en Afrique subsaharienne. Dans les pays les plus touchés d'Afrique orientale et australe, la probabilité pour les jeunes de 15 ans de décéder avant 60 ans s'est multipliée (de 10-30 pour cent au milieu des années 80 à 30-60 pour cent au début de l'an 2000)²³. Dans ce contexte, investir dans la santé, l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, habiliter les jeunes, hommes et femmes à faire des choix éclairés concernant leur santé, sont plus que jamais essentiels pour accroître leurs chances de devenir des travailleurs productifs et des citoyens à part entière.

Les possibilités d'emploi décent sont essentielles pour permettre aux jeunes d'assumer leurs responsabilités économiques, sociales et politiques. Parfois, le chômage, ou les emplois précaires et peu rémunérés, empêchent ou retiennent de nombreux jeunes de se rendre économiquement indépendants et de fonder leur propre famille. Dans la plupart des pays africains, la seule option de survie est souvent de travailler dans l'économie informelle, où la conjugaison du manque de revenus, de protection sociale et de représentation adéquats compromet la sécurité socio-économique des jeunes. Un emploi productif aide en outre les jeunes à s'affirmer et à acquérir une place dans le monde du travail et la société en général. Les jeunes qui ne jouissent pas des droits au travail éprouveront des difficultés à exercer leurs droits de citoyen. L'organisation collective et la participation aux processus décisionnels qui concernent leurs conditions de vie et de travail sont indispensables pour donner aux jeunes leur autonomie, favoriser l'insertion sociale et faire progresser la démocratisation des sociétés.

Offrir aux jeunes des possibilités de travail décent peut être essentiel pour prévenir les conflits et favoriser la stabilité politique ainsi que la sécurité aux échelons national, régional et international. L'impact des conflits armés est fortement ressenti par les jeunes. D'une part, les conflits détruisent les établissements d'enseignement, de formation et les lieux de travail, anéantissent les familles, les structures et les institutions sociales et nuisent à l'aptitude du gouvernement à remplir ses fonctions essentielles. Dans ces circonstances, les droits des jeunes risquent fortement d'être violés et leurs besoins insatisfaits. D'autre part, une scolarité insuffisante, l'oisiveté, la pauvreté et l'exclusion sociale augmentent le risque que les jeunes soient recrutés par des bandes armées, même outre frontières, ou s'y engagent volontairement²⁴.

Ces dix dernières années, la présence des jeunes dans des conflits, comme victimes ou comme agents, s'est nettement accrue : on estime qu'environ 2 millions d'enfants et de jeunes ont été tués ou sont morts dans un conflit armé et 5 millions en sont sortis handicapés²⁵. Quelque 300 000 enfants et jeunes participeraient à des

²² BIT: *HIV/AIDS and work: Global estimates, impact and response*, op.cit.

²³ Organisation mondiale de la santé: *Rapport sur la santé dans le monde 2004- changer le cours de l'histoire* (Genève, 2004), p.6.

²⁴ R. Brett et I. Specht: *Young Soldiers: Why They Choose to Fight* (Genève, BIT, 2004).

²⁵ Nations Unies: *Pour que les engagements aient un sens: guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse dans leur pays* (non daté), p. 80, à:
<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr/documents/Toolkit.pdf>.

conflits armés dans le monde²⁶. Les guerres en Côte-d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Sierra Leone ont assuré à de nombreux jeunes revenus et reconnaissance, tout en montrant que le manque d'emplois rémunérateurs peut contribuer à prolonger ou à faire renaître un conflit. Ainsi se trouvent d'autant plus alimentés le manque de travail et la pauvreté que les investissements et l'épargne déclinent. Dans ce contexte, on en est venu à considérer que l'emploi productif pour les jeunes est un élément essentiel, non seulement pour le développement socio-économique de l'Afrique occidentale, mais aussi pour une plus grande stabilité politique et sécurité dans toute la région. Les possibilités d'emploi et d'activités lucratives seront, dans un proche avenir, essentielles pour que les jeunes participent véritablement à l'édification et au maintien de la paix et de la croissance²⁷.

Plus généralement, les possibilités d'emploi productif peuvent réduire la probabilité que les jeunes soient entraînés à prendre des risques susceptibles de nuire à leur position dans la société et à leur santé. En fait, l'oisiveté et des taux élevés de chômage chez les jeunes sont sources de toxicomanie et de délinquance. Ils peuvent également favoriser des troubles idéologiques et politiques. En Afrique, la délinquance juvénile résulte essentiellement de la faim, de la pauvreté et du chômage. Elle est souvent la cause et la conséquence de l'exclusion économique et sociale. Les stratégies face à cette délinquance et à la criminalité des jeunes devraient absolument comprendre des mesures qui permettent aux jeunes de se sortir de l'engrenage de la pauvreté pour accéder à des emplois productifs, accroître leurs revenus et s'intégrer socialement. Ainsi, on gagne, au-delà des avantages économiques et sociaux directs, une réduction des dépenses nécessaires pour redresser la situation (frais de justice pénale, dépenses médicales et autres liées aux victimes).

4. Atteindre l'objectif de l'emploi décent pour les jeunes

4.1 Mesures à l'échelon national

Depuis quelques années, on se rend davantage compte de l'enjeu que représente l'emploi des jeunes et de l'éventail des politiques disponibles pour y répondre. Rares sont les pays qui n'ont pas eu à surmonter ce problème et quantité de solutions ont été adoptées à l'échelon national. Toutefois, beaucoup d'interventions se sont limitées à des programmes ad hoc d'une ampleur et d'une durée limitées, qui souvent visent les nouveaux venus sur le marché du travail, alors que les conditions de travail, médiocres, de nombreux jeunes travailleurs ne suscitent guère l'attention. De plus, beaucoup de ces programmes n'abordent pas le problème dans ses multiples aspects ; ils portent sur la création d'emplois ou sur la formation.

Malgré les efforts déployés au cours de ces dernières décennies, l'emploi des jeunes continue de poser problème, voire s'est aggravé, notamment durant les périodes de récession, les jeunes subissant plus durement que les autres les aléas de la conjoncture. Comme il est indiqué dans la Section 2 ci-dessus, l'Afrique et le Moyen-Orient luttent à la fois contre le chômage et le sous-emploi des jeunes.

²⁶ Nations Unies: *Application de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies – Rapport du Secrétaire général (A/59/282)*, août 2004, cité dans le Rapport mondial sur la jeunesse 2005 des Nations Unies: *World Youth Report 2005 – Rapport du Secrétaire général*, op. cit, p. 29.

²⁷ UNOWA/BIT: "Report on ways to address youth unemployment in West Africa", op. cit.

A ce jour, les responsables s'accordent de plus en plus sur le fait qu'on ne peut créer et maintenir un emploi productif pour les jeunes par des mesures isolées et fragmentées ; qu'il faut, outre un ensemble de politiques économiques et sociales, une action à long terme, cohérente et concertée²⁸. Cela demande une approche intégrée et cohérente qui combine interventions aux niveaux macro et micro-économiques, mette l'accent sur l'offre et la demande et considère à la fois la quantité et la qualité des emplois²⁹. Une telle démarche a d'importantes incidences sur l'action à mener à l'échelon national.

D'abord, les politiques et programmes nationaux visant à promouvoir l'emploi des jeunes devraient être intégrés dans les politiques générales macro-économiques et de développement. Comme l'emploi des jeunes dépend fortement de l'emploi global, toute stratégie qui tend à améliorer les perspectives d'emploi devrait participer de politiques plus larges favorisant une croissance économique soutenue et diversifiée. De nombreuses orientations préconisées ces dernières années ont considéré l'emploi comme un dérivé des bonnes politiques macro-économiques et non comme un objectif en soi. Pour que la croissance crée des emplois plus nombreux et meilleurs, il faut placer l'emploi au cœur même des différentes politiques, en particulier financières, économiques et sociales.

Cette condition est nécessaire mais non suffisante. Les perspectives d'emploi des jeunes varient en fait selon différents facteurs – âge, sexe, origine ethnique, classe sociale, taille du foyer, degré d'instruction et de formation. Il est donc essentiel de lier les politiques élargies de l'emploi et autres mesures économiques et sociales à des interventions ciblées visant à surmonter les obstacles que rencontrent beaucoup de jeunes pour entrer dans la vie active et y demeurer. Les deux trains de mesures ne s'excluent pas mutuellement ; ils devraient se compléter.

L'Afrique du Sud offre un exemple de démarche globale et multidimensionnelle abordant l'emploi des jeunes dans le cadre d'interventions politiques élargies. Les politiques de l'emploi s'inscrivent dans des politiques plus amples de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté, mais sont également liées à des politiques spécifiques aux jeunes et de lutte contre la discrimination (voir Encadré 2).

Encadré 2. L'emploi des jeunes en Afrique du Sud : intégration des politiques et ciblage

L'emploi en tant que partie intégrante des politiques de promotion de la croissance et de réduction de la pauvreté. La principale stratégie d'éradication de la pauvreté est la création d'emplois, par l'intermédiaire de politiques macro-économiques, de politiques sectorielles et de programmes distincts.

Éléments clefs des politiques nationales de l'emploi. Le cadre national des stratégies en faveur de l'emploi comprend des cibles sans distinction d'âge et centrées sur les jeunes :

- créer des emplois ;

²⁸ Voir, par exemple, BIT : *Résolution relative au travail décent pour les jeunes en Afrique et la réponse de l'OIT*, document GB.289/5, Conseil d'administration, 289e session (Genève, mars 2004), pp. 53-55.

²⁹ Voir « Conclusions de la Réunion tripartite sur l'emploi des jeunes: mesures à prendre », dans *Note sur les travaux* (Genève, BIT, 2005), pp. 27-31 ; et *Conclusions*, Septième Réunion régionale européenne, Budapest 14-18 février 2005, paragraphe 17, disponible sur le site Web : <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/rgmeet/7erm/conc.pdf>.

- élever la base des compétences et viser des secteurs à plus forte valeur ajoutée ;
- accroître la capacité d'absorption de la main-d'œuvre par la promotion des PME ;
- améliorer le fonctionnement du marché du travail ;
- améliorer l'éducation et la formation ;
- améliorer la sécurité sociale ;
- lutter contre la délinquance ;
- se pencher sur l'emploi (en ciblant les jeunes en tant que groupe vulnérable).

Répondre aux besoins en matière de développement et d'emploi des jeunes. Le cadre stratégique de l'emploi vise à *promouvoir l'emploi des jeunes et le développement des compétences* de différentes manières : subventions à la formation, mesures visant à éviter l'éviction des travailleurs en place lorsque des jeunes sont embauchés, amélioration de l'orientation professionnelle à l'école, des stages et de la formation professionnelle. Coordinée par la Commission nationale de la jeunesse, la *Politique nationale en faveur des jeunes (1997)* aborde des questions plus larges – éducation et formation, emploi et chômage, santé, participation des pouvoirs publics et prévention de la délinquance. Cette politique en cours d'application reconnaît le contexte national élargi dans lequel elle a été formulée. En outre, la loi de 1998 sur l'équité dans l'emploi interdit la discrimination fondée sur différents critères, dont l'âge, et impose aux employeurs la mise en œuvre de mesures de discrimination positive.

Source: *Pour bien démarrer dans la vie : un travail décent pour les jeunes*, Document de base établi pour la Réunion tripartite sur l'emploi des jeunes, Genève, 13-15 octobre 2004 (Genève, BIT, 2004), p. 21.

Ensuite, les politiques et programmes devraient tendre à augmenter les possibilités d'emploi pour les jeunes, ainsi que leur aptitude à l'emploi et, partant, à aborder tant la demande que l'offre de main-d'œuvre. Certaines de ces initiatives ont une perspective à long terme et s'étendent sur différents stades du cycle de vie (législation du travail, information sur le marché du travail, éducation et formation à l'aptitude à l'emploi et orientation professionnelle). D'autres interventions ciblées et à court terme, telles que des mesures et programmes concrets concernant le marché du travail, visent à remédier aux insuffisances en matière d'éducation et de marché du travail en abordant une étape particulière de la vie.

S'agissant de la demande, ces politiques et programmes prévoient certaines interventions – mise en place d'une infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre, promotion de secteurs offrant un potentiel élevé d'emploi pour les jeunes (TIC, services, agriculture), réglementation du marché du travail, système de placement, emploi indépendant et esprit d'entreprise, notamment coopératives et entreprises sociales. Quant à l'offre, les politiques et programmes encourageant l'emploi des jeunes portent sur les questions suivantes : accès à l'instruction élémentaire et universelle, éducation et formation professionnelles de qualité et formation tout au long de la vie, mesures et partenariats destinés à lier l'école au monde du travail et aux services de l'emploi, orientation professionnelle et information sur le marché du travail. Les politiques et programmes actifs du marché du travail qui associent différents instruments pour agir à la fois sur la demande et sur l'offre visent à intégrer ces initiatives dans un cadre plus large et plus complet. Ils seront efficaces s'ils sont bien conçus et bien ciblés pour satisfaire notamment les besoins des jeunes défavorisés, hommes et femmes.

Enfin, mais non le moindre, une conception intégrée de l'emploi décent et productif pour les jeunes exige des politiques et programmes tendant à favoriser des emplois non seulement plus nombreux mais aussi de qualité. Trop souvent, le problème de l'emploi des jeunes n'est abordé que sous le seul angle du chômage. C'est là certes une caractéristique essentielle du marché du travail en Afrique et au

Moyen-Orient, mais ce n'est pas la seule. La prédominance des jeunes dans des formes d'emploi provisoire et précaire et leur surreprésentation dans l'économie informelle appelle des mesures urgentes aux fins d'améliorer les conditions de travail et le respect de leurs droits. Il faudrait à cet effet une législation nationale appropriée fondée sur les normes internationales du travail et la bonne gestion du marché du travail, au moyen, notamment, d'une étroite coordination entre administrations et organismes publics, aux échelons national et local. La participation des partenaires sociaux à la conception, l'exécution et l'évaluation de ces politiques et programmes importent tout autant pour mieux satisfaire les besoins socio-économiques, promouvoir la qualité des emplois et prévoir des interventions équitables et sans exclus.

4.2 Mesures internationales et rôle du BIT

L'intérêt, à l'échelon international, pour l'emploi des jeunes ne cesse de s'affirmer depuis dix ans. En l'an 2000, le Sommet du Millénaire a reconnu l'urgence politique et la nécessité d'aborder le problème du chômage et du sous-emploi des jeunes. En conséquence, il a décidé dans la Déclaration du Millénaire de « formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile » -, engagement qu'ont ensuite repris les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)³⁰. L'Objectif 8 sur le partenariat mondial pour le développement, qui doit être atteint grâce à des partenariats entre gouvernements, représentants des employeurs et des travailleurs, société civile et jeunes, évoque expressément la création de possibilités d'emploi pour ces derniers. Aborder l'emploi des jeunes est en outre indispensable pour atteindre les autres OMD, en particulier ceux liés à la réduction de la pauvreté, à l'éducation et à l'égalité entre les sexes.

C'est dans ce contexte qu'a été établi en 2001 le Réseau pour l'emploi des jeunes – une alliance mondiale entre les Nations Unies, la Banque mondiale et l'OIT – pour aider les pays à élaborer des plans d'action nationaux sur l'emploi des jeunes. A ce jour, dix pays ont pris l'initiative d'élaborer ces plans, qui s'articulent autour de grandes priorités : création d'emplois, aptitude à l'emploi, esprit d'entreprise et égalité des chances. Six d'entre eux sont des pays d'Afrique et du Moyen-Orient³¹. Depuis septembre 2002, le BIT est le siège du secrétariat permanent du Réseau pour l'emploi des jeunes et joue un rôle moteur dans l'organisation de ses travaux³². Parmi ses tâches actuelles, une consiste notamment à élaborer une analyse et une évaluation générales des plans d'action nationaux sur l'emploi des jeunes qui sera soumise par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à la 60^e session de l'Assemblée générale³³.

³⁰ Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/55/2, 18 septembre 2000, par. 20.

³¹ Egypte, République islamique d'Iran, Mali, Namibie, Rwanda et Sénégal. Les quatre autres sont : Azerbaïdjan, Brésil, Indonésie et Sri Lanka.

³² Pour des détails complémentaires sur ce réseau, voir BIT : *Pour bien démarrer dans la vie : un travail décent pour les jeunes*, op. cit.

³³ L'élaboration de cette analyse et évaluation par le BIT répond à une demande de l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa Résolution sur la « promotion de l'emploi des jeunes ». Voir : Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/57/165, décembre 2002.

Le rôle important joué par le BIT dans le Réseau pour l'emploi des jeunes lui permet de continuer à rechercher un consensus international sur la question de l'emploi des jeunes et à influencer l'agenda international au moyen d'une stratégie globale de l'emploi centrée sur l'objectif du travail décent pour tous. Le travail accompli pour tenir l'engagement de la Déclaration du Millénaire concernant l'accès des jeunes à un travail décent et utile constitue une chance de maintenir une croissance mondiale plus équilibrée et durable en renforçant la collaboration et la coordination entre institutions internationales, ainsi que les partenariats dans les pays et entre eux.

Ce type d'approche multilatérale et participative du problème de l'emploi et de la croissance est conforme aux conclusions des récentes conférences des ministres du Travail et de l'Emploi du G8, qui ont défini l'emploi productif comme la meilleure voie pour relever les grands défis d'aujourd'hui – réagir à l'évolution démographique, éradiquer la pauvreté et promouvoir l'insertion sociale³⁴. Dans les conclusions adoptées à la fin de la conférence tenue à Stuttgart, en décembre 2003, les ministres ont en particulier reconnu la nécessité de porter une attention accrue à la dimension sociale de la mondialisation à l'échelon multilatéral. A cet égard, ils ont exhorté les institutions internationales à resserrer leur collaboration concernant l'impact des grandes orientations des politiques de l'emploi, se fondant également sur l'issue des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation établie au sein de l'OIT³⁵.

La nécessité de convenir de stratégies pour l'emploi des jeunes, qui associe création d'emplois, droits et représentation, ainsi qu'une sécurité socio-économique fondamentale au moyen d'une protection sociale appropriée, indique le rôle que le BIT peut jouer aux échelons national et international. Dans ce domaine, l'action du Bureau est triple.

Premièrement, il fournit des compétences et des connaissances internationales sur les multiples dimensions du problème de l'emploi des jeunes, notamment caractéristiques du passage des jeunes à la vie active, leur répartition sectorielle sur le marché du travail, conditions de travail, rémunération et participation à la formation. Il est indispensable de disposer de données aux fins d'élaboration des politiques et de sensibilisation. Le BIT a conçu un instrument statistique, dont il effectue l'essai pilote, pour saisir des variables quantitatives et qualitatives lors d'enquêtes destinées à aider les pays à rendre plus efficaces leurs interventions qui visent à aider les jeunes dans leur transition vers le monde du travail.

Deuxièmement, il offre un cadre normatif et un lieu de dialogue et de consensus international entre gouvernements et partenaires sociaux. Les normes internationales du travail constituent l'un des fondements de l'action du BIT pour promouvoir l'emploi et améliorer les conditions de travail des jeunes. La plupart des instruments de l'OIT sont applicables aux jeunes, mais certains revêtent une importance particulière car ils abordent expressément la question de leur emploi ou contiennent des dispositions à ce sujet. Ainsi, plusieurs instruments préconisent des mesures de

³⁴ Voir « Conclusions de la présidence », Réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G8, Montréal (26-27 avril 2002) et Stuttgart (14-16 décembre 2003).

³⁵ Pour les résultats de ces travaux, voir Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation : *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous* (Genève, BIT, 2004).

protection propres aux jeunes travailleurs. Tel est le cas, par exemple, des conventions et recommandations sur le travail de nuit ou l'examen médical. Nombre d'instruments de portée générale, tels que ceux relatifs à la sécurité et la santé au travail, contiennent des dispositions visant à prévenir ou limiter l'exposition des adolescents à certains risques professionnels. Les résultats de nombreuses réunions tripartites organisées à l'échelon régional et international ont étayé les travaux du BIT dans ce domaine. Des principes directeurs plus détaillés sur la promotion d'un emploi décent et productif pour les jeunes sont attendus de la discussion générale qui doit avoir lieu à cet égard à la Conférence internationale du Travail en juin 2005.

Troisièmement, avec ses mandants tripartites et ses alliances mondiales, l'OIT peut servir de catalyseur pour mobiliser une assistance et des mesures favorisant l'emploi des jeunes. A l'échelon des pays, le BIT aide les gouvernements et les partenaires sociaux à constituer des partenariats diversifiés et à élaborer sur l'emploi des jeunes des politiques et programmes intégrés conformes à l'objectif du travail décent. Cette tâche consiste notamment à aider les Etats Membres à formuler des initiatives nationales et à diriger des programmes ciblés pour promouvoir l'insertion sociale des jeunes défavorisés. L'Agenda global pour l'emploi, élaboré par le BIT, énonce un cadre général pour aborder l'emploi des jeunes selon une démarche intégrée et non exclusive. A l'échelon international, le rôle de l'OIT consiste à susciter un consensus et à influencer sur l'agenda du développement au moyen d'une stratégie globale relative à l'emploi et à l'insertion sociale des jeunes.

5. Conclusions

Les jeunes constituent un atout qu'aucun pays ne peut se permettre de gaspiller. Ils ont l'énergie, les qualifications et les aspirations qui sont essentielles au développement et à la prospérité de nos sociétés. Il est par conséquent primordial de favoriser des conditions économiques et sociales qui aident les jeunes à devenir indépendants et à s'épanouir et leur permettre de réaliser leur potentiel de production et contribuer au changement.

Tout au long du présent document, nous avons soutenu que l'accès à un emploi décent est le moyen le plus sûr d'atteindre cet objectif et indiqué un certain nombre de politiques pour y parvenir. De toute évidence, c'est au niveau national que les actions en faveur de l'emploi des jeunes doivent être menées, car c'est là que les parties intéressées ont les connaissances et l'expérience nécessaires pour décider à bon escient. Toutefois, dans une économie mondiale de plus en plus dépourvue de frontières, l'union des forces au sein des groupes de populations, des pays, des intervenants et institutions – et entre eux – est plus que jamais nécessaire. D'où les quelques remarques suivantes pour conclure.

Ces prochaines années, l'évolution démographique continuera de bouleverser nos sociétés et nos économies, ce qui appellera de nouvelles adaptations dans les politiques économiques et sociales. Selon les projections, d'ici 2050, la population mondiale comprendra grosso modo autant de jeunes que de personnes âgées. Le nombre de sexagénaires et au-dessus va doubler (de 10 à 21 pour cent entre 2000 et 2050) et la proportion d'enfants baisser d'un tiers (de 30 à 21 pour cent pour la même

période)³⁶. L'Afrique demeurera la région où la population est la plus jeune, malgré la diminution du nombre de jeunes et le doublement du nombre de personnes âgées escomptés³⁷.

L'interdépendance entre jeunes et personnes âgées grandira même dans les économies en développement, de même que le besoin de solidarité entre générations. L'aptitude des gouvernements à satisfaire les besoins d'une société vieillissante dépendra dans une large mesure de la contribution de tous aux progrès et au développement. De plus en plus, les questions de l'emploi des jeunes devront être abordées sous l'angle de l'ensemble des groupes d'âge en considération du fait que la solidarité et la réciprocité entre générations sont essentielles pour instaurer une société équitable et sans exclus. Ce type d'approche intergénérationnelle est conforme au nouvel Agenda social, lancé par la Commission européenne en février 2005. En fait, l'agenda reconnaît que cette approche constitue, avec la création de partenariats et la nécessité de saisir les opportunités offertes par la mondialisation, l'une des trois conditions clefs du succès des politiques européennes visant à encourager la croissance et la création d'emplois³⁸.

La mondialisation accroît l'interdépendance entre pays industrialisés et pays en développement. Augmentation de la pauvreté, escalade des conflits et tragique propagation du VIH/SIDA dans de nombreux pays d'Afrique et au Moyen-Orient menacent la stabilité et la future prospérité de ces régions, et lancent de nouveaux défis au reste du monde. Le défi en jeu est écrasant et on ne peut laisser aux pays seuls l'entière responsabilité de le relever. Cette tâche oblige à redoubler d'efforts pour trouver les moyens d'œuvrer ensemble dans une concertation effective. Gouvernements, partenaires sociaux, société civile, communauté internationale et jeunes ont tous un rôle important à y jouer.

Les objectifs de développement pour le Millénaire offrent un ensemble de buts acceptés à l'échelon international qui serviront à mesurer le progrès et le développement de nos sociétés futures. La promotion du travail décent pour tous, qui est un pas déterminant pour atteindre les ODM, doit être poursuivie à tous les échelons, comme l'a demandé la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation³⁹. Au sein de la communauté internationale, le rôle particulier que le BIT joue pour tenir l'engagement de la Déclaration du Millénaire concernant l'accès des jeunes à un travail décent et utile augmente les chances des jeunes, hommes et femmes, d'obtenir un emploi productif dans la liberté, l'équité, la sécurité et la dignité. Son rôle moteur dans le Réseau pour l'emploi des jeunes donne l'occasion d'intégrer les valeurs de l'OIT dans l'agenda international du développement et contribue à rendre la mondialisation plus attentive aux besoins et aux demandes des jeunes.

³⁶ Nations Unies : Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement 2002 (dans *Rapport de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*, Madrid, 8-12 avril 2002 (New York, 2002), par. 3, cité dans le *World Youth Report 2003*, op. cit., p. 397.

³⁷ Nations Unies : *World Youth Report 2005 – Rapport du Secrétaire général*, op. cit., p. 30.

³⁸ Commission européenne : *Communication de la Commission sur l'Agenda social* (Bruxelles), COM (2005), 33 final.

³⁹ Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/59/57, décembre 2004.